

07/01/2026 10:45

Nouveautés pour 2026



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Caisse fédérale de compensation CFC

Informations | Publié le 21 novembre 2025

Nouveautés pour 2026

Nous avons le plaisir de vous informer des modifications qui entreront en vigueur dès 2026 et qui sont connues à ce jour. Cette page sera mise à jour jusqu'au 31 décembre 2025 en fonction des nouvelles adaptations qui seront communiquées. D'autres adaptations légales pourraient intervenir en cours d'année. Elles seront publiées sur la page d'accueil de notre site Internet.

Allocations familiales – Caisse d'allocations familiales (CAF-CFC)

Taux de cotisation pour les salariés dans le canton du Valais

Selon la décision du Conseil d'Etat du 16 octobre 2025, le taux de contribution des salariés pour les allocations familiales sera de **0.13 %** pour l'année 2026.

Le montant des l'allocations pour enfants et de formation restent inchangés.